

M. F. Borloz
Chef du DEF
DEF
Rue de la Barre 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 21 juin 2024

Ouverture de négociations pour des mesures en cas de canicule

Monsieur le Chef du DEF,

En date du 15 avril, nous vous avons adressé un courrier (cf. annexe) au sujet des mesures que nous vous demandons de prendre en cas de canicule à court, moyen et long termes dans les établissements scolaires. Or nous n'avons à ce jour reçu aucune réponse de votre part. Nous vous rappelons que nous y demandons l'ouverture **rapide** de négociations sur ces questions.

Le SSP-Enseignement n'acceptera pas que cette situation continue à être ignorée et qu'ainsi les conditions de travail et d'apprentissage et la santé du personnel dans les écoles et des élèves soient menacées de la sorte.

Nous attendons donc votre proposition de dates à courte échéance pour l'ouverture de négociations sur ce point unique d'ici à ce vendredi 28 juin.

Au cas où vous persistiez dans ce sens et au vu de la prochaine rentrée scolaire pour laquelle la probabilité de la canicule ne peut raisonnablement être écartée, nous nous verrons contraint·e·s de saisir l'Organe de conciliation dans la foulée afin que celui-ci puisse nous délivrer un acte de non-conciliation.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous présentons, Monsieur le Chef de département, nos salutations les meilleures.

Pour le SSP-Enseignement

Raphaël Ramuz
(secrétaire syndical)

Annexe :

- Ment.

